



Ce document permet de lister toutes les analyses pour lesquelles on souhaite l'obtention, si possible, de renseignements cliniques ou thérapeutiques en fonction des examens biologiques prescrits ainsi que les conditions particulières à respecter.

Il peut être intégré à notre dictionnaire informatique (lors de la saisie d'une analyse une fenêtre s'ouvre pour la saisie éventuelle de ces renseignements).

Le référentiel des analyses consultable dans le [C2-ENR04-Manuel de prélèvement](#) mentionne les principaux horaires particuliers et les régimes alimentaires particuliers lorsque nécessaire.

Catégorie d'analyses	Renseignements à obtenir / conditions à respecter
Bactériologie et virologie	But de l'analyse (diagnostic étiologique, choix ou suivi d'une antibiothérapie, contrôle d'efficacité thérapeutique) Traitement en cours Immunodépression Voyage La recherche d'Helicobacter Pylori (Helikit) se réalise impérativement au laboratoire
Parasitologie et mycologie	Pour les prélèvements mycologiques : A distance de tout traitement antifongique - 10 jours pour les topiques. - 3 mois pour les solutions filmogènes ou le traitement per os par terbinafine. Origine géographique Déplacements et séjours effectués (date, durée et lieu) Chimio prophylaxie ou traitement anti parasitaire en cours Immunodépression Antécédents pathologiques Principaux signes cliniques
Dosage de médicaments	Nom du médicament Date de début de traitement et/ou de la modification de la posologie Posologie, fréquence et mode d'administration du médicament Date, heure et posologie de la dernière prise



Chimie	Un jeûne de 8 heures est recommandé pour la glycémie et de 10 à 12 heures pour les bilans lipidiques Créatinine : Poids et âge du patient Tests d'hyperglycémie provoquées, la cryoglobuline : se réalise impérativement au laboratoire
Bandelettes urinaires (Urines fraîchement émises < 2 heures)	Nitrites : <ul style="list-style-type: none"><li>• Un recueil des premières urines du matin est recommandé (4 à 8h dans la vessie).</li><li>• Suspendre toute antibiothérapie ou prise d'acide ascorbique 3 jours avant l'analyse.</li></ul> Sang : Menstruation ou activité physique
Hormonologie	Date des dernières règles FSH, LH, Œstradiol : se prélève selon la période du cycle précisée par le prescripteur (au deuxième ou troisième jour du cycle en cas d'exploration de la réserve ovarienne). Chez une patiente en aménorrhée, il n'y a pas de jour particulier Prolactine : se prélève après 20 min de repos le matin entre 8h et 12h Cortisol : se prélève entre 8h et 10h du matin ou selon horaires de la prescription Pool d'hormonologie : se prélève impérativement au laboratoire Trisomie 21 : Consentement éclairé, fiche de renseignements et photocopie des résultats de l'échographie
Hémostase	Nom de l'anticoagulant, posologie journalière
Marqueurs (diagnostic)	Prise en charge limitée au suivi thérapeutique : traitement en cours, pathologie
Génétique	Consentement obligatoire
Analyses pour la préfecture et les assurances	Prélèvement à réaliser impérativement au laboratoire avec contrôle de l'identité (photocopie scannée dans le dossier patient)
Electrophorèse des protéines et IMFI	Produit de contraste (IRM/TDM) Traitement par antibiothérapie ( piperacilline – tazobactam, sulfaméthoxazole) Antécédent de transfusions itératives Traitement par corticoïdes, immuno-suppresseurs, chimio et radiothérapie, Ac. monoclonaux (Darzalex*) Héparine



**SYNERGIE - Laboratoire  
du Cap d'Or**  
1387 avenue des Anciens  
Combattants d'Indochine  
83500 LA SEYNE SUR  
MER

**Liste des Analyses nécessitant  
des renseignements particuliers  
et conditions à respecter**

**C1-ENR-001-06**

Version : 6

Applicable le : 04-03-2024



Lorsqu'une analyse est transmise à un laboratoire spécialisé, se reporter au guide du laboratoire spécialisé ou au Manuel de Prélèvement du laboratoire Synergie pour prendre connaissance des conditions de prélèvement, choix des tubes et conditions de conservation des échantillons.